



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Desserte TGV de la gare de Laval

Question orale n° 272

### Texte de la question

M. Guillaume Garot attire l'attention de M. le ministre auprès du ministre de l'aménagement du territoire et de la décentralisation, chargé des transports, sur les inquiétudes des usagers du TGV concernant la desserte de la gare de Laval. En juillet 2024, l'ensemble des parlementaires de la Mayenne avaient saisi le président-directeur général de la SNCF pour s'opposer à la suppression de deux nouveaux trajets TGV Laval-Paris en 2025. Cette décision, annoncée sans concertation avec les élus du territoire, était d'autant plus incompréhensible que le 25 janvier 2024, M. le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires avait certifié devant la représentation nationale qu'aucune diminution de fréquence des TGV n'était à l'étude sur quelque ligne que ce soit. Le ministre avait également souligné, à cette occasion, la nécessité conjointe d'un maintien de l'offre à grande vitesse et d'une accentuation de la régénération des petites lignes. Alors que le sentiment de déclasserement n'a jamais été aussi important dans de nombreux territoires en France, il est plus que jamais nécessaire que le Gouvernement s'appuie sur le ferroviaire comme levier d'attractivité des territoires et d'accélération de la transition écologique. Située à 1 h 10 de Paris en TGV, la ville de Laval - et, partant, le département de la Mayenne dans son ensemble - bénéficient précisément de leur proximité à la capitale, argument majeur d'installation pour les nouveaux habitants, services et entreprises. Toute suppression de desserte est un coup porté à cette dynamique. Or la fréquence des TGV à Laval n'a cessé de diminuer depuis 2021, où deux trains en provenance de Paris en matinée avaient déjà été supprimés. Aujourd'hui, les usagers, les élus et les acteurs économiques du territoire craignent de nouveaux reculs de la desserte directe depuis Paris, au profit de rabattements par Rennes ou Le Mans, *via* un TER. M. le député souhaite savoir si le Gouvernement et la SNCF envisagent, dans les années à venir, de nouvelles suppressions de dessertes de la gare de Laval en TGV InOui. Il souhaite par ailleurs savoir si le Gouvernement entend revenir sur les récentes suppressions de dessertes TGV en gare de Laval, qui sont largement incohérentes avec la politique menée par l'exécutif en matière de cohésion des territoires. Enfin, il souhaite connaître les mesures envisagées par le Gouvernement pour maintenir, dans les gares SNCF, la présence de guichets avec présence humaine en accès libre, qui constituent encore pour de nombreux citoyens la voie privilégiée pour l'achat de titres de transports.

### Données clés

**Auteur :** [M. Guillaume Garot](#)

**Circonscription :** Mayenne (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialistes et apparentés

**Type de question :** Question orale

**Numéro de la question :** 272

**Rubrique :** Transports ferroviaires

**Ministère interrogé :** Transports

**Ministère attributaire :** Transports

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 18 mars 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 18 mars 2025